

# A qui s'adresse ce guide ?



**Enseignant(e)**

Vos capacités d'innovation pédagogique sont fortement mobilisées par ces élèves au fonctionnement cognitif si particulier. Il vous revient d'observer l'élève au quotidien, dans la classe, d'identifier les points sur lesquels vous pourrez vous appuyer pour rendre accessibles les contenus d'enseignement de votre discipline. C'est un défi conséquent qui se pose à vous, d'autant plus que peut peser sur

les conditions d'apprentissage une multitude d'éléments à repérer puis interpréter pour répondre aux besoins de votre élève en harmonie avec sa classe.

Ce guide vous informe sur la nature de ces éléments, et vous invite à réfléchir à tout ce qui est périphérique aux apprentissages mais néanmoins essentiel pour ces élèves empêchés.



**Auxiliaire de Vie Scolaire (AVS)**

Vous êtes un acteur-clé de la scolarisation du lycéen avec autisme, aux côtés des enseignants. Traducteur en temps réel du vécu de la classe, adaptateur des enseignements proposés, vous êtes amené à faire preuve d'inventivité continuellement.

Vous êtes au contact de tous les professionnels qui côtoient le jeune au sein du lycée et veillez à communiquer tout ce qui contribuera à la réussite du parcours envisagé.



**Parent**

Parents, nous vous invitons à prendre connaissance de ce guide et à le diffuser auprès de la communauté éducative et pédagogique qui a à cœur d'accueillir le mieux possible chaque élève, et de le conduire vers la réussite.

Les informations que vous pourrez échanger avec l'équipe seront précieuses pour ajuster au plus près l'accueil de votre enfant.



**Conseiller(ère) Principal(e) d'Education (CPE)**

Vous avez pour mission de contribuer à placer les élèves dans les meilleures conditions possibles pour leur scolarité. Vous agissez auprès de l'ensemble des élèves de votre lycée et concourez à les former à l'acceptation de la différence, à travers les actions transversales définies dans le projet d'établissement.

Votre connaissance du climat scolaire fait de vous un acteur privilégié à même de construire le cadre sécurisant, garant de l'engagement de l'élève dans ses apprentissages. Vous participez à la construction des habiletés sociales de tous les élèves, et particulièrement des plus fragiles.



**Facilitateur**

## Et si c'était vous ?

Un professionnel du lycée est nommé facilitateur à la fin de l'année scolaire précédant l'arrivée du jeune.

Il est l'interlocuteur privilégié de la famille, de l'équipe pédagogique et de

l'élève. Il se veut garant de la cohérence des actions proposées et de la fluidité du parcours.

Dans ce guide, vous trouverez les missions possibles du facilitateur.



**Partenaires médico-sociaux**

Vous intervenez auprès de l'élève et de sa famille. Vous apportez vos connaissances du fonctionnement du jeune et par votre regard, vous contribuez au projet scolaire de l'élève.

Appuyez-vous sur ce guide pour construire un travail partenarial avec les lycées.



**Chef(fe) d'établissement**

Vous êtes garant(e) du projet personnalisé de scolarisation de l'élève, et impliqué(e) à ce titre dans la mise en œuvre des

aménagements nécessaires pour accéder aux apprentissages puis aux examens.



**Inspecteur, Inspectrice**

Vous êtes interpellé(e) régulièrement sur la difficulté à concilier la nature des épreuves d'examen et les aménagements idéalement souhaités par les familles.

Vous veillez à la mise en œuvre

des compensations dès les phases d'apprentissage, jusqu'à l'évaluation, et accompagnez les questionnements des enseignants.



**Enseignant(e) Référent(e) Handicap**

Enseignant référent handicap, vous êtes l'interlocuteur privilégié des enseignants et des familles, auprès desquels vous assurez une mission d'accueil et d'information. Vous veillez à la continuité et à la cohérence de la mise en œuvre du projet personnalisé de scolarisation.

Des témoignages illustrant des parcours de vie de jeunes avec autisme vous sont proposés dans le chapitre 5, en complément de thèmes qui sont au cœur de votre pratique : l'aménagement des examens et le partenariat.



**Service de Santé Scolaire**

Vous aurez à soutenir une équipe pédagogique déstabilisée, doutant de sa capacité à mener le jeune vers les objectifs visés par les programmes. Vous êtes amené(e) à observer, dépister, vous assurer du bien-être de l'élève. Vous proposez un suivi et un accompagnement individuel, établissez les relais nécessaires. Vous contribuez à l'analyse des besoins

particuliers et aux conditions de réalisation de l'intégration avec l'ensemble de l'équipe éducative.

Enfin, vous participez à la mise en œuvre des soins, des aides techniques et des aménagements nécessaires au protocole de soins et d'urgence prévu dans le cadre du projet d'accueil individualisé (PAI).